



Camping** « La Plage des Granges »

Famille Bocéno - 56190 BILLIERS ☎ 06 71 31 63 16 ou 02 97 45 68 23

www.campingdelaplage.net - E-mail : alain.boceno@orange.fr

CONTRAT DE RESERVATION D'UN EMPLACEMENT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____ Téléphone et/ou Portable : _____

DATE D'ARRIVEE : ___ / ___ / 2019 DATE DE DEPART : ___ / ___ / 2019

Animal : chien : nom et race : _____

Listez ici les personnes présentes lors du séjour (seules ces personnes seront acceptées) :

Nom de famille	Prénom	Date de naissance
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Les prestations seront détaillées sur un devis joint (sous réserve de modifications)

pour un montant global de _____ €.

Vous avez la possibilité de souscrire à une assurance annulation (voir conditions sur www.campez-couvert.com)

Pour valider mon contrat de réservation, je règle à l'ordre du Camping La Plage des Granges,

la somme de ① _____ € à titre d'acompte (20% du séjour devisé)

+ assurance annulation de 3% du devis ② _____ € (facultatif)

soit un total de ①+② _____ €.

Le solde sera réglé à mon arrivée. Je joins en retour le présent contrat signé et accompagné d'un chèque d'acompte (encaissé sous huitaine).

Après acceptation, un courrier de confirmation vous sera retourné.

(ce montant pourra être réajusté en fonction des éléments notés plus haut, sous réserve d'erreur de votre part)

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales au verso et déclare les accepter sans restriction aucune.

Date et signature :

CONDITIONS GENERALES

Afin de bénéficier de nos prestations, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée.

Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur du camping et des conditions énoncées ci-dessous.

Validité de la réservation

Les nuitées se décomptent de midi à midi. L'emplacement doit être libéré avant 12h (surtout au mois de juillet et août). Toute location d'emplacement est nominative et ne peut en aucun cas être cédée. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront pas acceptés.

Le nombre de personnes indiqué sur le formulaire doit être respecté.

Les visiteurs éventuels devront se présenter à l'accueil, ils seront sous la responsabilité de leurs hôtes, leur véhicule devra stationner sur le parking extérieur au camping.

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception d'un versement d'acompte. En l'absence de message écrit du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24h après la date de l'arrivée mentionnée. Le devis joint représente une offre à un moment donné et est susceptible d'être modifié.

Vous avez la possibilité de souscrire à l'assurance annulation Campez Couvert, qui vous remboursera l'acompte versé selon des garanties.

Engagement

Le locataire, après avoir pris connaissance du présent contrat, le retourne dûment complété avec le montant de l'acompte correspondant. Le propriétaire ne se trouve engagé vis-à-vis du locataire que lorsqu'il a reçu le contrat dûment signé par le locataire dans un délai de 10 jours après expédition, accompagné du montant de l'acompte. L'acompte sera présenté à l'encaissement dans les 8 jours qui suivent.

Facturation

Elle sera effectuée sur la totalité du séjour réservé le jour de votre arrivée.

Annulation / Assurance Annulation

Le camping vous propose une assurance annulation et interruption facultative dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campez Couvert. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponibles sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. A défaut d'assurance annulation, l'acompte ne sera pas remboursé au locataire et en cas d'interruption, le solde ne sera pas remboursé.

Animaux

1 animal maximum par emplacement, vacciné et tenu en laisse.

Si sa présence n'a pas été intégrée au tarif demandé lors d'un devis, il sera facturé le jour d'arrivée en complément du solde à verser. Les animaux doivent être vaccinés, tatoués et tenus en laisse. Ils doivent être amenés à l'extérieur du camping pour satisfaire leurs besoins naturels.

Médiation

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : MEDICYS, 73 bd de Clichy 75009 PARIS ou contact@medicys.fr ou 01 49 70 15 93 ou www.medicys.fr.

Droit à l'image

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires. Dans le cas contraire veuillez nous en informer par écrit.

Extrait du règlement intérieur à souligner

Chaque emplacement accepte au maximum un véhicule, donc chaque véhicule possède un badge d'entrée/sortie. Aussi, il est strictement interdit de faire entrer un véhicule de vos visiteurs. Même en cas de barrière ouverte, il est indispensable de passer votre badge.

Sur le terrain : pas de bruit entre 22h30 et 7h30, interdiction de circuler en voiture la nuit dans le camp, respecter les installations (sanitaires, aires de jeux).

Merci de jeter vos mégots de cigarette éteints dans les poubelles.

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène, à l'aspect du camping. Les emplacements, les installations sanitaires, les douches en particulier, sont à laisser aussi propres que vous désirez les trouver en entrant. Tout mauvais fonctionnement doit être immédiatement signalé à l'accueil. Les enfants de moins de 8 ans doivent y être toujours sous la surveillance de leurs parents.

Le tri sélectif s'applique pour tous : Merci d'y apporter une attention particulière.

Chaque emplacement accepte un véhicule, donc chaque véhicule possède un badge d'entrée/sortie. Aussi, il est strictement interdit de faire entrer un véhicule de vos visiteurs. Une caution de 30€ sera exigée à l'arrivée (chèque ou espèces).

Pour des raisons de sécurité, chaque visiteur doit être signalé à l'accueil et répertorié dans un cahier. **Ceux-ci sont tenus d'acquitter une redevance par invité, (tarif en vigueur affiché à l'entrée du camping et au bureau d'accueil). Ils n'ont pas de droit d'accès à la piscine.**

Les enfants sont placés sous la surveillance exclusive de leurs parents, qui sont civilement et pénalement responsables, notamment lorsqu'ils utilisent les jeux mis à leur disposition.

La piscine est réservée aux clients du camping, et implique la possession d'un bracelet. Le règlement de la piscine s'applique à tous.